



**Résumé :** *L'objet de cet article est constitué par deux types de constructions qu'il est possible de représenter respectivement par les phrases suivantes : Marie a les cheveux châtons et Pierre a les mains qui tremblent. Une description de ces constructions qui part de la notion de transformation élaborée par Z. S. Harris, permet de montrer qu'elles sont produites par une restructuration du syntagme nominal en position de premier argument de leurs phrases sources.*

**Mots-clés :** *transformation paraphrastique - phrase de stricte concaténation - phrase simple - phrase complexe.*

**Abstract:** *The object of this article is constituted by two types of constructions which are possible to represent with the following sentences: Marie a les cheveux châtons and Pierre a les mains qui tremblent. A description of these constructions, which start from the notion of transformation elaborated by Z. S. Harris, allows to show that they are produced by a reconstruction of the noun phrase in the position of a first argument of the original sentences.*

**Key words:** *paraphrastic transformation - sentence of strict concatenation - simple sentence - complex sentence.*

**المخلص :** *تهدف هذه المقالة إلى دراسة نوعين من البنى التي تمثلهما الجملتين التاليتين Marie a les cheveux châtons و Pierre a les mains qui tremblent. إن دراستنا وصفية تعتمد على مفهوم التحويل التركيبي لـ ز. س. هاريس تمكن من تبين أن هذه البنى هي نتاج إعادة تركيب المركبات الاسمية لجملها المنبعية.*

**الكلمات المفتاحية :** *تحويل ترديدي - جملة شديدة الترابط - جملة بسيطة - جملة مركبة*

## 1. Introduction

Une phrase comme *Marie a les cheveux châtons* pose quelques problèmes à l'analyse syntaxique. Elle donne l'apparence d'être formée de deux propositions alors que le seul verbe qu'elle contient, le verbe *avoir*, dont le contenu prédicatif

est très réduit, ne figure pas parmi les prédicats non-élémentaires. D'ailleurs, il est employé la plupart du temps comme verbe support. Nous tenterons de décrire ce type de constructions en utilisant la notion de transformation syntaxique élaborée par Z. S. Harris. Nous étudierons également les constructions du type *Pierre a les mains qui tremblent* qui selon nous admettent la même description que le premier type.

## 2. Fondements théoriques de la notion de transformation

Avant d'aborder l'objet de cette étude, nous ferons d'abord un bref rappel des idées qui se trouvent à la base de la notion de transformation ainsi que l'a définie Z. S. Harris (1963, 1971, 1976). Nous allons fonder tout notre raisonnement dans notre analyse sur ces idées.

Une transformation syntaxique, d'un point de vue formel, est une relation d'équivalence entre deux ensembles de discours de la langue (Harris, 1971 : 68). Elle constitue ainsi une application d'un ensemble de discours dans un autre ensemble de discours de sorte que, si  $A_1$  et  $A_2$  sont respectivement ces deux ensembles, chaque discours de  $A_2$  est « identique à son image inverse dans  $A_1$  » (Harris, 1971 : 69). Définie de la sorte, une transformation syntaxique est foncièrement orientée, c'est-à-dire qu'elle opère toujours dans une direction déterminée. Une application possède toujours une direction de sorte qu'on ait à chaque fois un ensemble de départ et un ensemble d'arrivée. Lorsque deux discours sont unis par une relation transformationnelle, l'un des deux doit donc être considéré comme un discours de départ (celui sur lequel la transformation a été appliquée).

Pour parler plus simplement, il y a une relation transformationnelle entre deux discours lorsque ces derniers partagent le même sens<sup>1</sup> et ne présentent pas la même forme de sorte que chacun d'eux puisse être paraphrasé par l'autre. Ainsi, une transformation se manifeste concrètement par un changement de forme (Harris, 1963 : 11). Mais cette possibilité de mettre en relation des discours de la langue ne veut pas dire que les transformations syntaxiques sont un objet arbitraire qui doit être utilisé uniquement d'un point de vue méthodologique. Car, en fait, elles sont avant tout un mécanisme appartenant à la langue. Ce mécanisme produit une partie des discours de celle-ci (Harris, 1976 : 38). L'autre partie est constituée par des discours élémentaires que Harris désigne par le terme de *discours de stricte concaténation*. Ceux-ci sont produits par un autre mécanisme et qui est celui de la concaténation d'un prédicat avec l'ensemble des ses arguments.

Les discours de stricte concaténation ont ceci de caractéristique qu'ils sont structurellement simples. En fait, « si nous considérons l'ensemble-quotient de tous les discours par rapport au changement de forme, nous pouvons voir que les discours de stricte concaténation sont les représentants structurellement distingués de l'ensemble-quotient » (Harris, 1976 : 38). Il s'ensuit de cette constatation que les discours qui sont produits par une transformation syntaxique doivent être caractérisés à partir des discours de stricte concaténation dont ils dérivent. Dans une phrase comme :

(1) *La soupe a été mangée par Pierre*

*La soupe* ne peut être analysé comme un premier argument (N0), bien qu'il se trouve à gauche du prédicat, et cela en raison du fait que (1) n'est pas une phrase de stricte concaténation et qu'elle est la transformée d'une autre phrase, laquelle est une phrase de stricte concaténation et où *la soupe* est en position de deuxième argument (N1) :

(2) *Pierre a mangé la soupe*

En partant de la structure<sup>2</sup> de (2), *La soupe* dans (1) doit être analysée comme un N1, N0 étant *Pierre*.

Une phrase, si elle est le produit d'une transformation, doit être caractérisée à partir de la phrase élémentaire qui en est la source et qui, ainsi, la représente structurellement. Il n'est pas suffisant de se contenter de constater qu'il existe une relation transformationnelle entre deux phrases sans chercher à en déterminer la direction et par là la phrase source. Cela dit, il nous est possible d'aborder l'objet de la présente étude.

### 3. Les constructions du type *Marie a les cheveux châtons* sont-elles complexes ?

Commençons par l'étude des constructions du type :

(3) *Marie a les cheveux châtons*

avant de passer dans la cinquième partie au deuxième type de construction qui nous intéresse dans le cadre de cet article :

(4) *Pierre a les mains qui tremblent*

Les deux types admettent globalement la même analyse. Seulement le deuxième type présente certaines particularités, c'est pour cela que nous l'aborderons en dernier. Par ailleurs, soulignons que son analyse va appuyer ce que nous avancerons dans la quatrième partie.

Les constructions du type (3) semblent contenir deux prédicats : le verbe *avoir* qui a un contenu prédicatif très réduit, et l'attribut qui détermine le complément d'objet direct (cet attribut est *châtons* dans notre exemple), ce qui pourrait faire penser qu'il s'agit de constructions complexes ou contenant deux contenus propositionnels.

M. Riegel (1974) et G. Moignet (1957) considèrent que le verbe *avoir* dans les constructions du type (3) est un verbe à attribut du C.O.D., comparable aux verbes *trouver* et *rendre*. Ces derniers apparaissent dans des phrases ayant le même schéma que (3) :

(5) *Marie trouve Pierre séduisant*

(6) *L'éosine rend l'eau rouge* (Vivès, 1993 : 14)

Cependant, il est à faire remarquer que (5) et (6) sont les réductions d'autres phrases. Ainsi (5) est la réduction de :

(7) *Marie trouve que Pierre est séduisant*

Le verbe *trouver* dans cet emploi est un verbe opérateur pouvant sélectionner une complétive en position de N1 (Gross M., 1975 : 71). Pour ce qui concerne (6), R. Vivès (1993 :14) considère qu'elle est la réduction de :

(8) *L'éosine fait que l'eau est rouge*

Il est aisé de remarquer que (3) ne peut être une réduction d'aucune phrase ayant la forme de (7) ou de (8) :

(9) \**Marie a que les cheveux sont châtain*

(10) \**Marie fait que les cheveux sont châtain*

Il s'ensuit donc qu'il n'est pas possible de comparer *avoir* dans une construction du type (3) à des verbes comme *trouver* et *rendre*.

Les constructions du type (3) peuvent aussi donner l'apparence de constituer un cas de prédication seconde. C'est ce qu'a tenté de montrer N. Furukawa (1996), en décrivant ce type de construction comme étant le produit d'un amalgame de deux propositions. Il a développé une schématisation particulière pour analyser ce type de phrases (Furukawa, 1996 : 91) et montré qu'il est possible d'appliquer à notre exemple :

(11) [<sub>P1</sub> *Marie a* (<sub>P2</sub> *les cheveux*) *châtains*]

La relation qu'entretiennent P1 et P2 est due au fait que le C.O.D. dans P1 est le sujet de P2. Autrement dit, P1 et P2 partagent un même syntagme nominal (*les cheveux* dans notre exemple).

Ce qu'il faut constater c'est l'impossibilité de dissocier P1 et P2, puisque déjà P1 employée seule n'est pas acceptable :

(12) \**Marie a les cheveux*

De plus, nous devons noter que la relation qu'entretiennent P1 et P2 n'est pas une relation de nature syntaxique, puisqu'il n'y a aucune relation de sélection en ce sens que ni le verbe *avoir* ne sélectionne P2 ni l'attribut du C.O.D. ne sélectionne P1. Même dans le cas où le support *être* est restitué par l'emploi du pronom relatif *qui* comme dans :

(13) *Elle a les yeux qui sont rouges* (Furukawa, 1996 : 97)

P1 et P2 n'entretiennent aucune relation syntaxique. Le pronom relatif *qui* est un prédicat non-élémentaire qui met en relation deux phrases (Harris, 1976 : 87). Cependant, dans le cas de (13), on ne peut imaginer d'un côté :

(14) \**Elle a les yeux*

et d'un autre :

(15) *Les yeux sont rouges*

de sorte que le pronom *qui* les mette en relation. (14) est impossible et (15) sémantiquement n'est pas très naturelle. Comme l'a bien remarqué Furukawa, *qui sont rouges* est une pseudo-relative et non pas une relative à proprement parler.

Il se révèle de tout ce que nous venons de dire que les constructions du type (3) ne sont en aucun cas des phrases complexes. Aussi, l'idée de voir en elles un cas de prédication seconde n'a pas de fondement syntaxique et se justifie à peine d'un point de vue sémantique. Il est à constater que ces constructions ne constituent pas des phrases de stricte concaténation : il est quasi impossible de dire d'une façon catégorique quel en est le prédicat et quels en sont les arguments. Ceci revient à dire qu'elles sont le produit d'une transformation. La seule manière de les caractériser avec rigueur c'est de déterminer les constructions qui en sont la source et de les analyser à travers elles. C'est ce que nous tenterons de faire dans ce qui suit.

#### 4. Transformation par restructuration du syntagme nominal en position de N0 des phrases sources

Il est possible de paraphraser (3) avec :

(16) *Les cheveux de Marie sont châtain*

(16) appartient à l'ensemble des phrases ayant le schéma :

(17) N0 être Adj

Il est aisé de remarquer que (16) est une phrase simple, étant donné que le seul argument sélectionné par son prédicat est un argument élémentaire. Aussi devons-nous souligner qu'il s'agit d'une phrase de stricte concaténation : elle est construite par la concaténation d'un prédicat (*châtain*) avec son argument (*Les cheveux de Marie*). La possibilité de paraphraser (3) avec (16) implique nécessairement qu'il existe une relation transformationnelle entre ces deux phrases : (3) et (16) sont parfaitement équivalentes. Nous pouvons considérer avec raison (16) comme une phrase source de (3), ce qui nous permet de supposer l'existence d'une transformation qui, à partir de (16), produit (3).

Par ailleurs, cette relation paraphrastique qui unit (3) et (16) est une preuve de plus, si ce n'est la preuve décisive, à l'encontre de l'idée que (3) est une phrase

complexe : une transformation paraphrastique ne produit jamais une phrase complexe à partir d'une phrase simple<sup>3</sup>. Elle va également à l'encontre de l'idée qui consiste à voir en (3) un cas de prédication seconde. (16) est formée d'une seule proposition, c'est-à-dire ne contient qu'un seul prédicat. Or, (3) ne présente aucun contenu sémantique supplémentaire par rapport à (16). Il n'est donc pas possible de considérer (3) comme formée de deux propositions.

Nous devons maintenant déterminer la transformation qui produit (3) à partir de (16). Pour pouvoir la mettre en lumière, nous allons comparer ces deux phrases. Comme nous l'avons déjà souligné dans le début de cette partie, (16) est constituée d'un prédicat *châtains* et d'un N0 *Les cheveux de Marie*. Le verbe de cette phrase est un verbe support, il a pour fonction d'actualiser le prédicat adjectival *châtains*. Ce que nous constatons aussi c'est que le N0 est un syntagme nominal formé de deux noms : le premier est la tête du syntagme et le deuxième occupe la position de modifieur. (3) contient le même contenu lexical que (16) à ceci près que le verbe *être* n'y apparaît pas et qu'elle contient le verbe *avoir* que nous ne trouvons pas dans la première phrase. Puisque tout prédicat nominal ou adjectival nécessite toujours en français un verbe qui l'actualise, nous pouvons penser avec certitude que *châtains* dans (3) est actualisé avec le verbe *avoir* qui est le seul verbe qui existe dans la phrase, le verbe *être* étant effacé.

C'est par l'insertion du verbe *avoir* que nous expliquons d'ailleurs l'effacement du support *être* dans (3). Sans cet effacement, la phrase est inacceptable :

(18) \**Marie a les cheveux sont châtains*

Il est à constater que dans (18), le support *être* crée une sorte de répétition dans l'actualisation du prédicat : celui-ci est, s'il est permis de le dire, actualisé deux fois. Au lieu de l'effacement du support *être*, il existe un autre moyen pour éliminer cette répétition, lequel moyen permet également de circonscrire le rôle du verbe *avoir* à mettre en relation les deux composants du syntagme nominal de (16) sans actualiser l'attribut : cet autre moyen est l'utilisation du pronom relatif *qui* comme c'est le cas pour (13). Utilisé de cette façon, *qui* n'est pas dans son emploi prédicatif habituel, il est plutôt un moyen formel pour préserver dans la phrase le support *être*. Toutefois, nous devons souligner que cette façon de préserver le support *être* ne donne pas toujours des phrases parfaitement acceptables (Furukawa, 1996 : 97).

Le verbe *avoir* dans (3) a produit l'effacement du support *être* ainsi que de la préposition *de* qui apparaît dans le syntagme nominal de (16), tout en les remplaçant. Dans (16), la préposition *de* marque une relation méronyme/holonyme : le nom *cheveux* est un méronyme de *Marie*. Cette relation est marquée par le verbe *avoir* dans (3), cependant avec une commutation des deux noms. Dans (3), le verbe *avoir* a donc deux fonctions : mettre en relation les deux composants constitutifs du syntagme nominal de (16) en les commutant, et actualiser *châtains*.

Tout ce que nous avons mis en évidence à travers cette comparaison peut nous

permettre à présent de décrire le mécanisme transformationnel qui, à partir de (16), produit (3). Ce mécanisme est déclenché par l'insertion du verbe *avoir* à l'intérieur du syntagme nominal en position de N0 de la phrase source, à savoir (16). D'abord, le verbe *avoir* inséré, restructure le syntagme nominal en effaçant la préposition *de* et en commutant ses deux composants, la tête et le modifieur. Ensuite le support *être* est effacé. Nous donnons ici une schématisation généralisante qui illustre l'enchaînement de ces deux transformations :

(19) [*Det N<sub>1</sub> de Det N<sub>2</sub>*]<sub>N0</sub> *être Adj*

→ \**[Det N<sub>2</sub> avoir Det N<sub>1</sub>]*<sub>N0</sub> *être Adj*

→ [*Det N<sub>2</sub> avoir Det N<sub>1</sub>*]<sub>N0</sub> *Adj*

Nous appliquons cette schématisation à (16) :

(20) *Les cheveux de Marie sont châtons*

→ \**Marie a les cheveux sont châtons*

→ *Marie a les cheveux châtons*

Nous avons supposé l'existence d'une transformation intermédiaire qui consiste en l'effacement du support *être*, parce que, comme nous venons de le montrer, il y a une deuxième possibilité à cette étape en plus de cet effacement et qui est l'insertion de *qui*. Cette seconde possibilité fera l'objet de la cinquième partie. Pour résumer notre analyse, nous dirons que les constructions du type de (3) sont produites par une restructuration du syntagme nominal en position de N0 des phrases sources. Il est possible de considérer cette restructuration comme une thématization du nom occupant la position de modifieur.

Nous devons insister sur ceci que le verbe *avoir*, inséré à l'intérieur du syntagme nominal, ne le transforme pas en une phrase. Même si ce verbe peut apparaître dans des phrases indépendantes où il est le seul prédicat comme :

(21) *Pierre a une voiture*

la relation de paraphrase qui unit le type de phrases qui nous intéressent ici avec leurs phrases sources, comme c'est le cas pour (3) et (16), interdit de penser qu'une seconde phrase se construise à l'intérieur des phrases sources par une simple restructuration de leurs syntagmes nominaux, sinon ce n'est plus une relation de paraphrase, ce qui fait tomber dans une contradiction.

Nous devons ajouter également que lorsque le nom tête est prédicatif, le verbe *avoir* ne peut être considéré comme étant son support, sinon la phrase produite après la restructuration du syntagme nominal de la phrase source n'aura aucun rapport structurel avec cette dernière, ce qui est tout à fait contraire à la définition d'une transformation paraphrastique. Par exemple dans :

(22) *Pierre a des qualités admirables*

Le nom *qualités*, qui est un prédicat nominal, ne peut être considéré comme

étant actualisé avec le verbe *avoir*. Déjà, il n'est pas le prédicat de la phrase, étant donné que (22) peut être considérée comme la transformée de :

(23) *Les qualités de Pierre sont admirables*

Aussi, il n'y a pas de contraintes au niveau du déterminant lorsque le nom *qualités* est employé avec le verbe *avoir* :

(24) *Il a (des+beaucoup de+ces+toutes les) qualités*

Cette absence de contraintes aurait été impossible si le nom *qualités* était le prédicat de la phrase (Vivès, 1993 : 11). Nous pouvons donc être certain que la fonction du verbe *avoir* à l'intérieur du syntagme nominal des phrases sources se réduit à le restructurer en thématissant le nom en position de modifieur.

### 5. Les constructions du type *Pierre a les mains qui tremblent*

L'autre type de constructions qui nous intéressent dans le cadre de cette étude est représenté par (4) que nous reproduisons ici :

*Pierre a les mains qui tremblent*

Il est possible de la paraphraser avec la phrase suivante :

(25) *Les mains de Pierre tremblent*

Le prédicat dans cette phrase est le verbe *trembler*. (25) n'appartient pas de ce fait au même schéma de phrase que (16). Cependant, cela n'empêche que (4), comme (3), est obtenue par une restructuration du syntagme nominal qui occupe la position de NO dans la phrase source, après insertion du verbe *avoir*. Cette restructuration, toujours comme dans (3), est opérée par une thématisation du nom occupant la position de modifieur, ainsi que cela apparaît à travers la schématisation suivante :

(26) *Les mains de Pierre tremblent*

→ \**Pierre a les mains tremblent*

→ *Pierre a les mains qui tremblent*

Nous proposons également une schématisation généralisant cet enchaînement de transformations :

(24) [*Det N<sub>1</sub> de Det N<sub>2</sub>*]<sub>NO</sub> V Ω<sup>4</sup>

→ \**[Det N<sub>2</sub> avoir Det N<sub>1</sub>]*<sub>NO</sub> V Ω

→ [*Det N<sub>2</sub> avoir Det N<sub>1</sub>*]<sub>NO</sub> *qui* V Ω

Nous avons souligné dans la partie précédente que deux transformations sont possibles après l'insertion du verbe *avoir* : effacement du verbe lorsqu'il est



dans un emploi de verbe support ou insertion de *qui* dans le cas contraire. Dans les constructions qui font l'objet de la partie précédente, le prédicat est un adjectif, donc il est possible d'effacer le verbe, celui-ci étant dans un emploi de verbe support. Néanmoins, pour ce qui concerne les constructions du type de (4), cet effacement est impossible, le verbe, comme nous venons de le faire remarquer, étant le prédicat de la phrase. Dans ce cas, la seule transformation possible après l'insertion du verbe *avoir* est l'insertion de *qui*.

Le français, ainsi que beaucoup d'autres langues d'ailleurs, n'admet pas la coexistence dans une même phrase de deux verbes conjugués sans que le domaine de chacun d'eux ne soit délimité. Le pronom *qui* joue ainsi le rôle d'une frontière entre le verbe de la phrase (*trembler* dans notre exemple) et le verbe *avoir*. Dans son emploi prédicatif habituel, *qui* constitue une frontière entre deux phrases qu'il met en relation de sorte qu'elles puissent coexister dans les limites d'une phrase complexe qui les engloberaient. Or, il faut le rappeler, les constructions qui nous intéressent dans le cadre de la présente étude ne constituent pas des phrases complexes mais plutôt des phrases simples. (25) est une phrase simple et l'application d'une transformation paraphrastique à une phrase simple produit une phrase simple, donc en aucun cas (4), comme (3), ne peut être considérée comme étant une phrase complexe. Il s'ensuit que, dans ce type de constructions, le rôle de *qui* se réduit uniquement à permettre à deux verbes conjugués de coexister dans le cadre d'une phrase simple.

## 6. Contraintes sur la restructuration du syntagme nominal dans les constructions étudiées

Dans cette dernière partie, nous dirons quelques mots sur les contraintes qui rendent possible l'enchaînement de transformations que nous avons décrit précédemment. La première contrainte, qui est de nature sémantique, consiste en ce que, pour produire des constructions du type de (3) et (4), le nom tête du syntagme nominal doit être un méronyme du nom en position de modifieur. Mais cette contrainte semble ne pas être une condition suffisante, puisqu'il est possible d'avoir :

(25) *Pierre a le sabre très aiguisé*

Il existe également une contrainte concernant le déterminant du nom tête. Lorsque celui-ci est un nom concret, l'article défini s'impose, comme cela apparaît à travers les exemples précédents, tandis que c'est l'article indéfini qui s'impose lorsqu'il s'agit d'un nom opérateur, comme c'est le cas du nom *qualités* dans (22) et du nom *père* dans l'exemple suivant :

(26) *Le père de Pierre est très gentil*

=*Pierre a (\*le + un) père très gentil*

## 7. Conclusion

Notre objectif a été de décrire, en nous basant sur la notion de transformation ainsi que l'a définie Harris, les constructions du type *Marie a les cheveux châains*

en leur ajoutant les constructions du type *Pierre a les mains qui tremblent*. Les deux types admettent globalement la même analyse. Nous avons tenté de faire la lumière sur le mécanisme transformationnel qui produit ces constructions. Nous avons décrit ce mécanisme transformationnel à travers un enchaînement de plusieurs transformations : restructuration du syntagme nominal en position de N0 des phrases sources par l'insertion du verbe *avoir* et l'effacement du verbe de ces mêmes phrases ou insertion de *qui*. Cette dernière transformation devient obligatoire lorsque le verbe de la phrase source est un verbe libre. Nous pensons avoir atteint notre objectif du moment que nos idées sont compatibles avec les faits.

## Notes

<sup>1</sup> La notion de transformation est plutôt liée à la notion d'acceptabilité. Le sens n'intervient qu'indirectement, à travers cette dernière. On parle de transformation lorsque le même degré d'acceptabilité caractérise deux phrases ayant le même contenu lexical mais pas la même forme (Harris, 1971 : 67).

<sup>2</sup> La notion de structure est liée ici à la notion de *schéma d'arguments*, c'est-à-dire l'ensemble des arguments d'un prédicat donné avec leur ordre d'introduction.

<sup>3</sup> Les phrases complexes sont produites par l'application aux phrases de départ des prédicats non-élémentaires.

<sup>4</sup>  $\Omega$  représente d'éventuels compléments.

## Bibliographie

- Furukawa, N. 1996. *Grammaire de la prédication seconde*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gross, M. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- Harris, Z. S. 1963. *Discourse analysis reprints*. The Netherlands : Mouton & Co.
- Harris, Z. S. 1971. *Structures mathématiques du langage*. Paris : Dunod.
- Harris, Z. S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Editions du Seuil.
- Moignet, G. 1975. « Incidence et attribut du complément d'objet ». *Travaux de linguistique et de littérature*, XIII, 1, pp. 253-270.
- Riegel, M. 1974. « L'adjectif attribut du complément d'objet direct, définition et analyse sémantique ». *Travaux de linguistique et de littérature*, XII, 1, pp. 229-248.
- Vivès, R. 1993. « La prédication nominale et l'analyse par verbe support ». *L'information grammaticale*, n° 59, pp. 8-15.